



Arrêté n° BFC-2024-02-26-00001

Portant composition du Conseil d'Administration du CROUS de Bourgogne-Franche-Comté

La Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Rectrice de l'académie de Besançon
Chancelière des universités

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.822-1 et suivants R.822-2, R. 822-12 à R. 822-12-2 ;

Vu le décret n°2021-457 du 15 avril 2021 relatif aux élections des représentants des étudiants au conseil d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires et aux dispositions pouvant être prises par les recteurs de région académique en cas de difficulté grave rencontrée dans le fonctionnement du conseil d'administration d'un centre régional ;

Vu l'arrêté du 13 novembre 2023 relatif à l'élection des représentants des étudiants aux conseils d'administration des centres régionaux de œuvres universitaires et scolaires ;

Vu la circulaire du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 15 novembre 2023 relative aux modalités d'organisation des élections des représentants étudiants aux conseils d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires ;

Vu l'arrêté rectoral du 17 novembre 2023 portant création de la commission électorale aux élections des représentants des étudiants au conseil d'administration du CROUS de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu l'arrêté rectoral du 23 novembre 2023 fixant un collège électoral unique pour la région académique Bourgogne-Franche-Comté lors de l'élection des représentants des étudiants au conseil d'administration du CROUS de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu l'arrêté rectoral du 29 novembre 2023 fixant la liste électorale initiale relative à l'élection des représentants des étudiants au conseil d'administration du CROUS de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu l'arrêté rectoral du 17 janvier 2024 fixant la liste électorale rectificative relative à l'élection des représentants des étudiants au conseil d'administration du CROUS de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu l'arrêté rectoral du 17 janvier 2024 fixant les listes valides de candidats à l'élection des représentants des étudiants au conseil d'administration du CROUS de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu l'arrêté rectoral du 19 janvier 2024 portant modification des listes valides de candidats à l'élection des représentants des étudiants au conseil d'administration du CROUS de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu l'arrêté rectoral du 17 novembre 2024 portant rectification de la commission électorale aux élections des représentants des étudiants au conseil d'administration du CROUS de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu l'arrêté rectoral du 19 janvier 2024 constituant le bureau de vote aux élections des représentants des étudiants au conseil d'administration du CROUS de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu le procès-verbal du 8 février 2024 des élections des représentants des étudiants au conseil d'administration du CROUS de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu la consultation de la commission électorale réunie le 8 février 2024 ;

Vu l'arrêté rectoral du 9 février 2024 proclamant les résultats des élections des représentants des étudiants au Conseil d'Administration du CROUS de Bourgogne-Franche-Comté 2024.

ARRÊTE

Article 1^{er} : Font partie du conseil d'administration du centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Bourgogne Franche-Comté, avec voix délibérative :

- 1) **Madame Nathalie ALBERT-MORETTI, Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, rectrice de l'académie de Besançon, chancelière des universités, Présidente ;**
- 2) **6 représentants de l'Etat :**
 - Pour la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) :

Titulaire :

- Monsieur Pierre-Olivier ROUSSET, directeur régional adjoint délégué (Besançon) - Chef du pôle création, industries et action culturelles

Suppléant :

- Monsieur Patrick DEMANGE, conseiller pour l'éducation artistique et culturelle et l'action culturelle territoriale
 - Pour la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) :

Titulaire :

- Madame Catherine GRUX, secrétaire générale

Suppléant :

- Monsieur Khar SIDIBE, chef du service finances
 - Pour la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) :

Titulaire :

- Madame Marie-Catherine ARBELLOT DE VACQUEUR, cheffe du service de la formation et du développement

Suppléant :

- Monsieur Franck PROVOST, adjoint à la cheffe du service de la formation et du développement
 - Pour le secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR) :

Titulaire :

- Monsieur Guillaume ROTROU, chargé de mission cohésion sociale, immigration et asile

Suppléante :

- Madame Florence BERNARD, secrétaire générale adjointe
 - Pour la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) :

Titulaire :

- Monsieur Meidhi VERMEULEN, délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Suppléante :

- Madame Patricia CHASTEL, conseillère d'éducation populaire et de jeunesse

- Pour la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) :

Titulaire :

- Monsieur Renaud DURAND, directeur adjoint

Suppléant :

- Monsieur Arnaud Bourdois, chef du service développement durable et aménagement

3) 7 représentants étudiants élus :

- Pour la liste « Bouge ton CROUS : Pour faire la différence ! »

Titulaires :

- Monsieur Antoine VEYLON
- Madame Camille EGGENSPIELER
- Monsieur Gaël LORY

Suppléants :

- Madame Andréa MACIEJEWSKI
- Monsieur Éloi PERRAUDIN
- Madame Clémence BIWERSI

- Pour la liste « Union Étudiante contre la précarité et contre l'extrême droite »

Titulaires :

- Madame Noellie SOUQUES
- Monsieur Florent MUZEREAU
- Madame Romane STECZYCKI

Suppléants :

- Monsieur Noé DEBAT
- Madame Malaak ABU HMAIDAN
- Monsieur Mark STANTON

- Pour la liste « Vote UNEF et ASSOS : face à Macron qui nous précarise : pour 1200€ par mois, le retour du repas à 1€ et des logements pour tou.te.s! »

Titulaire :

- Madame Clara PRIVÉ

Suppléant :

- Monsieur Joseph BERITZKI

4) 3 représentants des personnels :

Pour l'Intersyndicale :

Titulaire :

- Monsieur Eric BRIEZ

Suppléant :

- Monsieur Khaled ZAARA

Pour le syndicat général de l'éducation nationale et la confédération française démocratique du travail (SGEN/CFDT):

Titulaire :

- Madame Caroline MASSON-SELVA

Suppléant :

- Monsieur David VERBURGHT

Pour l'union nationale des syndicats autonomes et le syndicat national des personnels titulaires et contractuels de l'éducation nationale (UNSA/SNPTES) :

Titulaire :

- Monsieur Mouloud ISHAK-BOUSHAKI

Suppléante :

- Madame Stéphanie BELLER

5) 2 représentants d'établissements d'enseignement supérieur :

Titulaires :

- Madame Macha WORONOFF, Présidente de l'université de Franche-Comté
- Monsieur Alain HELLEU, Directeur général des services de l'université de Bourgogne

Suppléants :

- Monsieur Jérôme CHAUSSON, Directeur général des services de l'université de technologie de Belfort-Montbéliard
- Monsieur François ROCHE-BRUYN, Directeur de l'Institut Agro Dijon

6) 1 représentant du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté :

Titulaire :

- Madame Laetitia MARTINEZ, vice-présidente déléguée chargée de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation et de l'égalité

Suppléante :

- Madame Rim EL MEZOUGH, conseillère régionale déléguée

7) 4 représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale :

Titulaires :

- Monsieur Hamid EL HASSOUNI, adjoint au maire de Dijon délégué à la jeunesse, la vie associative, l'éducation populaire et les savoirs populaires
- Monsieur Sébastien COUDRY, vice-président chargé de la jeunesse, de la vie étudiante, du numérique, du data et du réseau numérique à la communauté d'agglomération du Grand Besançon
- Madame Marie-France CEFIS, maire de Valdoie
- Monsieur Daniel CHRISTEL, maire de Saint-Désert et conseiller communautaire délégué à la lutte contre le ruissellement et le suivi des travaux d'eau et d'assainissement à la communauté d'agglomération du Grand Chalon

Suppléants :

- Monsieur Franck LEHENOFF, adjoint au Maire de Dijon en charge de l'éducation, la restauration scolaire biologique et locale
- Monsieur Benoît VUILLEMIN, vice-président nouvellement élu en charge de l'attractivité et rayonnement, commerce, artisanat, tourisme, enseignement supérieur, recherche
- Madame Maryline MORALLET, maire de Sevenans

- Monsieur Jérémy PINTO, adjoint au maire du Creusot délégué à la culture, à l'animation, à la vie étudiante et au jumelage et vice-président délégué à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation de la communauté urbaine Creusot Montceau

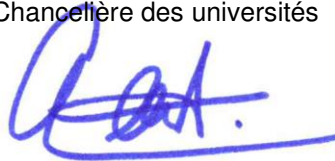
8) **4 personnalités désignées en raison de leur compétence :**

- Madame Marie-France JOLLET, directrice générale à la Fédération des Œuvres laïques de Nièvre
- Madame Maëlle GACHY, chargée de mission "lutte contre les discriminations" à la Ligue de l'Enseignement de Côte-d'Or
- Monsieur Jean BROYER, proviseur du lycée Victor Hugo de Besançon
- Monsieur Sébastien MAILLARD, directeur du Centre régional information jeunesse de Bourgogne Franche-Comté

Article 2 : Le secrétaire général de la région académique de Bourgogne-Franche-Comté et la directrice générale du CROUS de Bourgogne-Franche-Comté sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait le 26 février 2024,

La Rectrice de la région académique
Bourgogne-Franche-Comté,
Rectrice de l'académie de Besançon,
Chancelière des universités



Nathalie ALBERT-MORETTI